HAYBES *La Jolie*

Bulletin municipal

25 ▪ JANVIER 2021

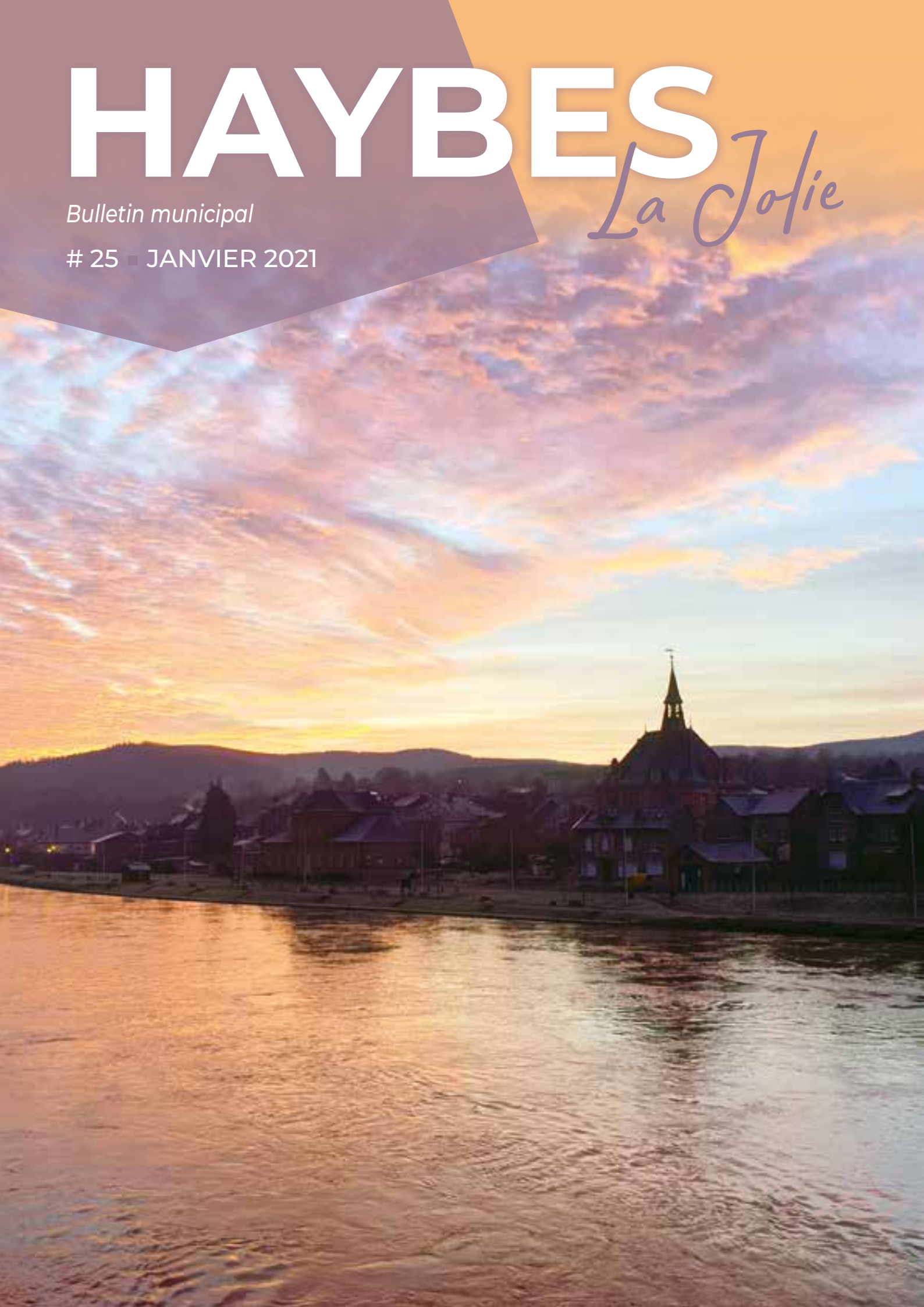

Sommaire

25 ■ JANVIER 2021

MAIRIE DE HAYBES
6 place de l'Hôtel de Ville
08170 HAYBES
Tél. : 03 24 41 11 36
mairie.haybes@wanadoo.fr
www.haybes.fr

1 Mot du Maire
2 Nouvelle équipe municipale
3 Tableau des commissions
4 Historique du bulletin municipal
5 État civil
6 Les Finances
8-9 Les Travaux
10 Vie scolaire
11 Conseil municipal enfants
12-13 Journées du patrimoine
14-18 Histoire locale
19-21 Tissu économique
22-27 Vie associative et culture
28 Nos associations
29-31 Informations
32 Adresses utiles

Bulletin municipal
de Haybes
N° 25 – 2021

Directeur
de la publication
Jean-Claude Gravier

Rédaction
Karine Dominé
Nadège Dupont
Dominique Florès
Stéphanie Ponsart
Marie-Line Villeval Drozières
Dominique Wéry

Crédit photos et documents
Mairie de Haybes
Guy Lépine
Associations locales

Caligrafik
Conception graphique & réalisation
06 76 72 15 44
studio@caligrafik.com

Édito

Je tiens avant toute chose à remercier l'ensemble des habitants de Haybes d'avoir accordé leur confiance, le 15 mars, à l'équipe que j'ai proposée pour l'élection municipale. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également la responsabilité qui m'incombe pour ce nouveau mandat. Je veux aussi remercier chaleureusement Benoît pour son engagement au service de notre commune, pour son importante contribution à son développement durant 30 ans.

Installés depuis le 26 mai en raison de la crise sanitaire, mes collègues se sont immédiatement mis au travail : entre réunions de commissions et appropriation des dossiers en cours. La vie de la Commune a repris.

En ce qui concerne les travaux, ceux du cimetière ont bien avancé mais il faudra attendre 2021 pour que l'aménagement soit complètement terminé. La municipalité précédente a choisi de faire ces travaux pour améliorer l'accueil des familles tant au niveau pratique avec l'abri qu'au niveau esthétique avec la végétalisation. Nous avons d'ailleurs reçu de nombreuses félicitations pour cet embellissement.

Les quatre parcelles rue des Bouvreuils ont trouvé acquéreurs et les pavillons vont commencer à sortir de terre. Le changement de la conduite d'eau dans la rue Saint Louis a débuté sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes qui a pris la compétence eau et assainissement au 1er janvier 2020.

Un aménagement provisoire a été installé par le conseil départemental, rue Saint Louis, pour lutter contre la vitesse excessive des inconscients qui, en ne respectant pas les limitations de vitesse mettent en danger la vie des autres. Nous attendons la fin du changement de la conduite d'eau pour reprendre l'aménagement « vitesse ».

Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt des Haybois. Malheureusement, cette crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment et nous avons été dans l'obligation de reporter de nombreuses manifestations.

Voilà 2020 est terminée, je souhaite retenir de cette année la valeur de solidarité, valeur essentielle à laquelle j'attache une importance toute particulière. Nous avons pu compter, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants et agents du service public, élus, etc. Je formule le souhait qu'en 2021, l'épidémie soit vaincue et que la vie reprenne comme avant, que le conseil municipal puisse travailler sur les projets qui ont été annoncés.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et une belle année 2021.

Jean-Claude Gravier

Nouvelle ÉQUIPE MUNICIPALE

1er rang de gauche à droite : Stéphane Flores *Adjoint*, Dominique Flores *1re adjointe*, Jean-Claude Gravier *Maire*, Monique Manon *adjointe*, Gérard Despas *adjoint*, Marie-Line Villeval Drozières *adjointe*

2e rang de gauche à droite : Karine Dominé, Nathalie Flores Rogissart, Guillaume Gernelle, Stéphanie Ponsart, Hervé Colas, Marlène Martinerie, Nadège Dupont

3e rang de gauche à droite : Olivier Dieudonné, Jacques Masuy, Franck Sapone, Gérard Stirzel, Cédric Gerbeau

Dominique Wéry : absente

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars mais en raison de la crise sanitaire, l'installation du conseil n'a pu avoir lieu que le 26 mai 2020.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Benoît Sonnet qui, après l'appel nominal, a déclaré installés les conseillers municipaux dans leurs nouvelles fonctions.

M. Jean-Claude Gravier a été élu maire.

Le maire ainsi que le conseil municipal ont remercié chaleureusement M. Benoît Sonnet pour toutes les années qu'il a passé au service de la population hayboise.

TABLEAU des COMMISSIONS

COMMISSION FINANCES

Président : Jean-Claude GRAVIER

Vice-Présidente : Dominique FLORES

Membres : Marie-Line VILLEVAL DROZIERES, Stéphanie PONSART, Marlène MARTINERIE, Hervé COLAS, Gérard STIRZEL, Olivier DIEUDONNE et Jacques MASUY.

COMMISSION TRAVAUX
(sécurité)

Président : Jean-Claude GRAVIER

Vice-Président : Gérard DESPAS

Membres : Cédric GERBEAU, Guillaume GERNELLE, Nadège DUPONT, Gérard STIRZEL, Stéphanie PONSART, Franck SAPONE, Olivier DIEUDONNE et Jacques MASUY.

COMMISSION CADRE de VIE
(tourisme, bois, sports)

Président : Jean-Claude GRAVIER

Vice-Président : Stéphane FLORES

Membres : Monique MANON, Cédric GERBEAU, Nadège DUPONT, Guillaume GERNELLE, Hervé COLAS, Franck SAPONE, Nathalie FLORES et Jacques MASUY.

COMMISSION ENSEIGNEMENT CULTURE

Président : Jean-Claude GRAVIER

Vice-Présidente :
Marie-Line VILLEVAL DROZIERES

Membres : Dominique FLORES, Monique MANON, Nadège DUPONT, Dominique ROFIDAL WERY, Hervé COLAS et Karine DOMINE.

COMMISSION FÊTES et CÉRÉMONIES
(illuminations, fleurissement, associations)

Président : Jean-Claude GRAVIER

Vice-Présidente : Monique MANON

Membres : Dominique FLORES, Cédric GERBEAU, Guillaume GERNELLE, Dominique ROFIDAL WERY, Franck SAPONE et Nathalie FLORES.

CCAS
(Centre Communal d'Action Sociale)

Président : Jean-Claude GRAVIER

Vice-Présidente : Monique MANON

Membres : Nathalie FLORES, Marlène MARTINERIE, Franck SAPONE, Hervé COLAS, Joëlle MATHIEU, Michèle LAMBERT, Annie CAPOWIEZ, Magdeleine ROUSSELLE, Benoît SONNET et Barbara DOUBLET.

VICE-PRÉSIDENTE DE LA CCARM
(Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse)

Dominique FLORES

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Jean-Claude Gravier

HISTORIQUE du Bulletin Municipal

Par Benoît SONNET
Maire adjoint de 1989 à 2001 – Maire de Haybes de 2001 à 2020

L'équipe municipale, élue en 1989, a décidé de réaliser, pour la première fois dans la commune, un bulletin municipal.

Celui-ci sortira tous les 2 ans jusqu'en 1999 avec le numéro 5, puis la parution deviendra annuelle jusqu'en 2020.

À noter, qu'il fut financé en partie, au départ jusqu'au numéro 4 par les artisans, commerçants locaux et entreprises ardennaises.

POURQUOI un BULLETIN MUNICIPAL ?

Extrait du mot d'André Cunin,
Maire de Haybes de 1989 à 2001 :

« Ce bulletin municipal est pour vous et pour nous une première. Si nous l'avons réalisé, ce n'est pas pour sacrifier à une mode, mais parce que nous avons conscience qu'il répond à l'attente de nombre d'entre vous et qu'il est pour nous un moyen efficace de communication. Les contacts entre élus et les administrés sont souvent insuffisants, ce qui peut engendrer certaines incompréhensions. Un bulletin municipal peut contribuer à les dissiper ».

Au fil du temps, le bulletin a évolué avec des articles réguliers sur l'histoire locale rédigés par Roger Rofidal de 1999 à 2011. Guy Lépine Vice-Président d'Ardenne Wallonne a pris le relais jusqu'à aujourd'hui encore.

Des photos ont agrémenté régulièrement chaque production et ont permis de renseigner sur l'évolution des différents travaux.

En conclusion, le bulletin municipal est un outil précieux pour la mémoire de notre ville (31 ans de travaux, d'événements).

Si vous voulez les consulter,
adressez-vous à la bibliothèque : 32 rue André Cunin.
Certains numéros sont toujours disponibles.

Les MOMENTS FORTS du bulletin municipal

Les inaugurations :

1993 : Salle des sports

2004 : Terrain de football remise aux normes

2007 :
Bibliothèque municipale « Colette Bouvart »

2008 :
Maison des randonnées

2012 : Station verte – 3e fleur

Les commémorations :

Centenaire de la Grande Guerre 2014-2018

Jumelage avec la ville de Poynton en Angleterre suite au centenaire de 2014.

Rencontres avec nos amis vendéens (évacuation des habitants de Haybes en mai 1940)
À Haybes en 2006 et en 2019
À Maillezais en 2005, 2010 et 2017.

Autres productions :

Parallèlement aux sorties du bulletin, plusieurs parutions, revues, livres infos sur la sécurité, sur le patrimoine ont vu le jour.

En 2007, à l'ouverture de la bibliothèque Bernard Chopplet et Jean-Marie Lecomte ont dédicacé un livre sur Haybes sur Meuse *(toujours disponible à la bibliothèque)*.

La feuille d'information distribuée dans chaque foyer (proposition du Conseil des Sages) tous les deux mois.

ÉTAT CIVIL 2019-2020

NAISSANCES

Candice BOUDEAUX	28/11/2019
Carla DELELIS	08/12/2019
Adam JUSZCZAK	25/12/2019
Elovan FARISON	21/01/2020
Maud ROBINET	17/02/2020
Nähel SEHEL	20/02/2020
Noah SONNET MEUNIER	20/02/2020
Edan SCIOT CRISMER	13/03/2020
Ezio PAGNINI	08/04/2020
Bastien PIERROT	26/04/2020
Eliot PAUMAS	28/05/2020
Rosïlys LEROY JACQUES	25/06/2020
Bruce HESBERICK	12/07/2020
Livio DEVIN	31/07/2020
Sheelsea HENRARD	14/08/2020
Pablo HAILLON	20/08/2020
Noé ESPERT	21/09/2020
Léonie GROGNET	11/11/2020
Valentin JAUSSET RICHARD	29/11/2020
Leelou POTIGNON	03/12/2020
Nélio VILLEVAL	15/12/2020
Gabin PIERRE	18/12/2020
Chloé DEPPE	27/12/2020

MARIAGES

Cyril OUVRARD et Linda BOSSEAU	04/01/20
Julien MARIT et Sandra SCHIRINZI	15/02/20
Atilla DEMIR et Bérénice RICHEL	17/06/20
Ophélie MIMILLE et Atilla BASAR	04/07/20
Ludovic DESPAS et Claire MASCARENHAS	11/07/20
Estelle ROGISSART et Clémence TAVERNIER	29/08/20

DÉCÈS

Thérèse ARNOULD née NENON	20/12/2019
Joaquin COLOMINA RUBIO	08/01/20
Alain WALLENDORFF	09/01/20
Marguerite BARRET épouse LAMBERT	01/02/20
Denis PELTIER	26/02/20
Serge GHIRONZI	14/03/20
Michel COUTIN	03/04/20
Sylvie GRZYWACZ épouse VARLOTEAUX	21/04/20
Paulette ROFFIDAL veuve DUPONT	11/05/20
Yvonne DOMINÉ	20/05/20
Roland BARATELLA	28/05/20
Franck GATIER	06/06/20
Salvatore DI PASQUO	10/06/20
Josette TURRIDANO veuve ZAMPOLLI	17/06/20
Marie-Thérèse DESPAS épouse CALANDE	01/07/20
Raymond ROGISSART	13/07/20
André DESPAS (abbé)	26/07/20
Jean BASTIN	05/08/20
Nicolas FERBEZAR	07/08/20
Bernard WANSCHOOR	14/08/20
Andrée MATHY veuve BIGOT	05/09/20
Christiane BOURGEOIS	10/09/20
Lina PEDROTTI veuve BERNARD	16/09/20
Yves SORIOT	03/10/20
Marcelle BISTON épouse BEAUFEY	29/10/20
Jeannine MOSNY épouse RODRIGUES	31/10/20
Rosa MARZANATO veuve RODRIGUES	10/11/20
Solange DUCOFFE épouse LIZOT	16/11/20
Éliane BAUDREZ	02/12/20
Simon RUBIO	05/12/20
Danielle LIEGEOIS épouse AUBERTIN	22/12/20

Les FINANCES

Le budget prévisionnel 2020 a été voté. Dans ce document sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune.

Il comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

En résumé :

Les dépenses de fonctionnement 5 232 853 €

sont constituées par :

- Dépenses courantes : 751 200 €
  (prestations de services, achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances...).
- Dépenses de personnel : 1 097 500 €
  (salaires et charges sociales).
- Autres dépenses
  de gestion courante : 303 890 €
  (subventions et participations de la commune, indemnités des élus, virement aux budgets annexes).
- Dépenses financières : 44 612 €
  (intérêts des emprunts...)
- Dépenses exceptionnelles : 614 660 €
  (bourses et prix,
  titres annulés sur (exercices antérieurs)...)
- Autres dépenses : 3 000 €
  (dotations aux provisions
  pour loyers impayés)
- Charges
  (écritures d'ordre entre sections) : 43 471 €
  dotations aux amortissements
  (Dépenses en fonctionnement pour amortissements obligatoires : Frais d'études, frais réalisation documents urbanismes et enfouissements réseaux, volontaires : remplacement matériel de transport et matériel de bureau et informatique, qui deviennent une recette en investissement).
- Virement
  à la section d'investissement : 2 354 520 €
  (Dépense en fonctionnement
  et une recette en investissement).

Dépenses de fonctionnement par chapitre

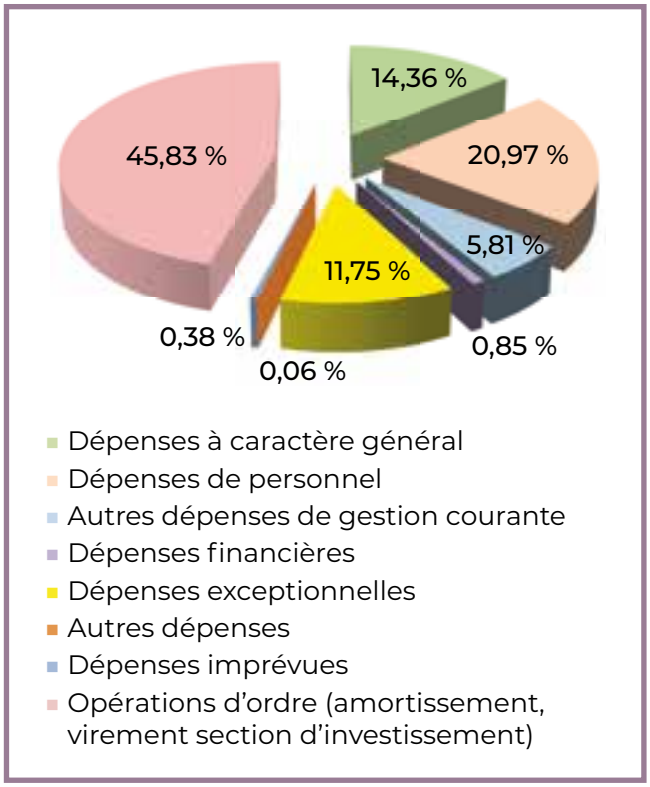

Les recettes de fonctionnement 5 232 853 €

sont constituées par :

- Recettes des services : 93 330 € (services publics : Coupes de bois, concessions cimetière, redevance d'occupation du domaine public, Bibliothèque, École de musique...).
- Impôts et taxes : 688 553 €
  (fiscalité directe locale)
- Dotation et participations : 1 565 969 €
  (subventions et participations de l'État et des autres collectivités dont les dotations)
- Autres recettes de gestion courante :
  45 000 € (location salle, baux...)
- Recettes exceptionnelles : 1 500 €
  (mandats annulés (exercices antérieurs)...)
- Autres recettes : 10 000 €
  (remboursement sur rémunération
  et charges du personnel)
- Excédent reporté de l'année précédente
  (Report 2019) : 2 828 501 €

Les recettes d'investissement 2 685 390 €

sont constituées par :

- Les subventions d'équipement (département, région, état...)
- Le FCTVA (récupération de la TVA sur les dépenses d'équipement de l'année précédente).
- La taxe d'aménagement perçue dans le cadre des permis de construire
- L'emprunt
- L'excédent de fonctionnement capitalisé qui correspond à la part de l'excédent de fonctionnement de l'année 2019 que la commune souhaite intégrer dans la section d'investissement.

Les dépenses d'investissement 2 685 390 €

sont constituées par :

- Les dépenses liées à tous les aménagements (voiries, espaces verts, réseaux...)
- Les dépenses liées à des opérations d'équipement (constructions neuves...)
- Les études
- Les achats d'équipements (outils, véhicules, mobilier, informatique)
- Le remboursement du capital de la dette

Recettes de fonctionnement par chapitre

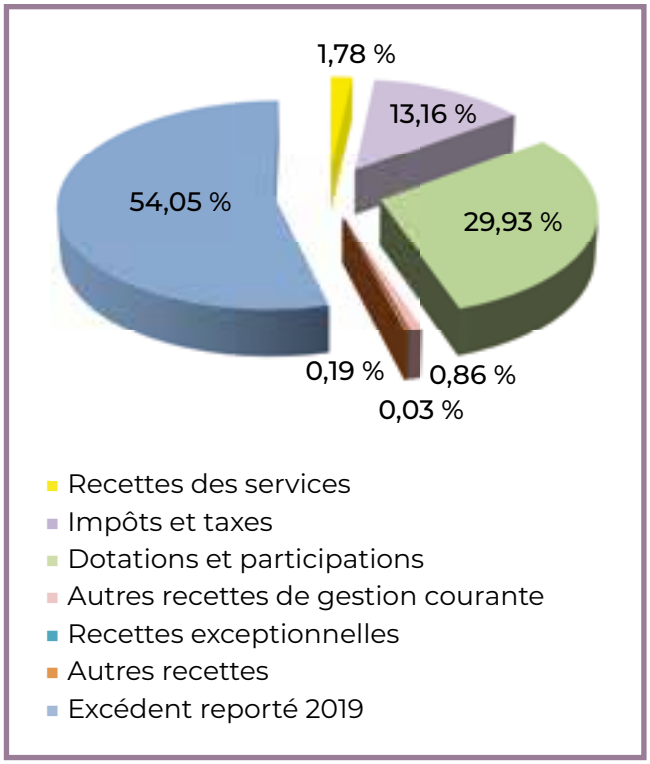

Fiscalité

Impôts locaux pour 2020, même taux qu'en 2019 :

Concernant les ménages

Taxe foncière sur le bâti	5,51 %
Taxe foncière sur le non bâti	51,02 %

Concernant les entreprises

Cotisation foncière des entreprises (CFE)	8,86 %

La dette communale

	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Annuités de 2020	
			Capital	Intérêts
Voiries	951 697,97	9,00	77 520,16	42 636,07
Foyer Communal	35 287,20	8,17	3 121,98	1 976,08
Total Général	986 985,17		80 642,14	44 612,15

Les TRAVAUX

Mise en accessibilité des bâtiments recevant du public

1 Salle Dieudonné

Construction
de sanitaires adaptés.

2 Groupe scolaire

Création de rampes d'accès avec garde-fous aux cycle 1 (2), cycle 2 (1) et cycle 3 (3).

Maison des randonnées

Mise aux normes
des sanitaires.

Création d'un cheminement du portail d'entrée à la place de parking réservée aux personnes en situation de handicap.

Foyer communal

Mise en accessibilité des sanitaires et de la salle

3 Foyer communal

Rénovation des peintures par le personnel communal.

4 Cimetière

Construction d'un abri pour les cérémonies.

Aménagement végétalisé.

Nouveau portail
et portillon automatisé.

Aménagement
d'un local poubelles.

Installation de cave urnes et de caveaux.

4

5

5 Lotissement des Bouvreuils

Urbanisation en cours.

Les 4 parcelles ont trouvé acquéreurs.

Rue Saint Louis

Renouvellement du réseau d'eau potable.

Renforcement du réseau incendie, du carrefour de la rue de l'Espérance à celui de la rue du Calvaire.

Reprise des branchements d'eau chez les particuliers ainsi que remplacement des conduites en plomb.

Trois poteaux incendie seront remplacés.

La Direction Départementale des Territoires 08, en concertation avec la mairie, a testé la mise en place provisoire de chicanes pour réduire la vitesse sur cette route départementale.

Réfection de voieries

Impasse Liémery et chemin de l'Espérance (Folemprise)

VIE SCOLAIRE

Cette année 2020 a tout d'abord été marquée par la mise en place du protocole sanitaire.

Le Lion's club a offert environ une cinquantaine de petits masques en tissu qui ont été distribuée aux classes de CP et CE1.

Au premier trimestre

Le cycle 3 s'est déplacé à l'Espace Jean Vilar pour un spectacle musical, la Converserie.

Quant aux maternelles, CP et CE1, les enfants ont assisté au spectacle de marionnettes Mariska, sur les 5 sens. Ce spectacle était financé par la Mairie.

Le 25 juin

La municipalité a offert une calculatrice à chaque élève de CM2 entrant en 6e.

Le 18 septembre

Les classes de CE2, CM1, CM2 ont participé au jeu concours organisé par la ville à l'occasion des journées du patrimoine sur le thème de la découverte des céramiques et cabochons sur les façades des maisons.

En novembre

Les classes de la grande section au CM2, se sont rendues au CLIP de Moraypré. Elles ont été accueillies par M. Pascal Simon, qui a proposé des thèmes diversifiés :

- Étude des fruits
- La préhistoire
- Sensibilisation au commerce équitable
- Cartorientation

En décembre

▪ Vendredi 4 décembre :
Participation au téléthon : les enfants de chaque classe ont réalisé des objets qui ont été mis en vente à l'école auprès des parents, ainsi qu'une tombola. Les fonds récoltés s'élevant à 815 € ont été remis par chèque à Mme Julliard, coordinatrice de l'AFM Téléthon des Ardennes.

▪ Mardi 15 décembre :
L'année s'est clôturée par la venue du Père Noël. Dans le respect des gestes barrières, chaque enfant a reçu un sachet de friandises.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Conseil Municipal Enfants 2019-2020

En 2019 le conseil municipal était composé de 6 jeunes du CM2 et 6 du CM1. Ils ont réfléchi sur le thème qui leur tenait à cœur « la propreté de la planète Terre » et ont réalisé une belle affiche.

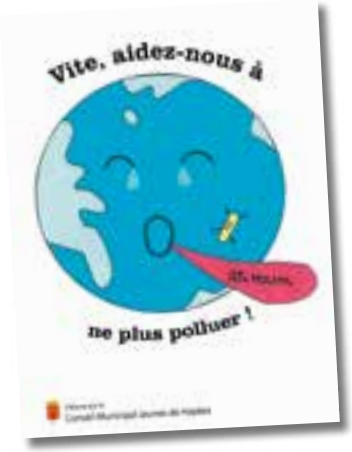

Initiative

Lors du premier confinement, Maelys, conseillère municipale enfants, a lancé un défi à tous les enfants de Haybes :

Bonjour je m appelle Maelys je suis en cm2 à l ecole De haybes et je fais partie des petits conseillers municipaux, je voudrais lancer un défis à tous les enfants de haybes ! Je vous propose de faire un dessin Avec un message d espoir de conseil etc... sur notre confinement !!! J espère recevoir beaucoup de dessins dans mon commentaire. ❤️❤️❤️restez chez vous ❤️

Conseil Municipal Enfants 2020-2021

Après la rentrée des classes, le jeudi 15 octobre, une nouvelle élection du Conseil Municipal Enfants a eu lieu. 5 nouveaux élèves ont été élus pour 2 ans.

La composition du conseil est la suivante : ANASTASI Kamélia, MATHOT Flavien, SOUDANT DHERBECOURT Lilly, MULLER Marie, RAMELET Sarah, DANAUX Lilye-Rose,- BAIJOT Eloïse, BOUZIDI, HUART Lucie, DE CARVALHO Lucille, GERNELLE Malicia, PESA Timéo et ORO Alexandre.

La mise en place de ce Conseil Municipal, qui devait se dérouler en Mairie dans le salon d'honneur, n'a pas pu être réalisée en raison de la crise sanitaire. Nous le mettrons en place dès que possible et lors de cette cérémonie, les enfants pourront présenter leur profession de foi.

Ces jeunes ne manquent pas d'idées et prouvent leur attachement à leur commune. Lors de leur mandat, ils vont pouvoir découvrir la gestion d'un projet. Ils devront réfléchir, discuter, décider et mener à bien des actions dans l'intérêt de la population.

JOURNÉE du PATRIMOINE

La municipalité a proposé pour la première fois aux habitants de Haybes une animation pour les Journées du Patrimoine.

Une visite accompagnée et commentée par M. Lépine était proposée avec pour thème la reconstruction de Haybes et l'observation des céramiques et cabochons sur les façades d'un bon nombre de maisons.

Un jeu concours avait été proposé en amont dont le but était d'observer les décorations des maisons et d'associer les numéros des photos aux adresses indiquées.

Une vingtaine de personnes a participé à ce jeu, ainsi que les élèves des écoles et du SAAME de Moraypré.

Le samedi 19 septembre à 16 h 30, une cinquantaine de personnes s'est donc tout d'abord réunie dans l'église afin d'écouter l'exposé de M. Lépine, puis ils sont partis à la découverte du patrimoine architectural de la ville.

À 18 h 00, tout le monde était invité dans la cour du Foyer Communal afin de connaître le résultat du jeu concours et d'assister à la remise des récompenses.

Le verre de l'amitié a conclu cette agréable journée en présence de M. Gravier, Maire, de M. Sonnet, Conseiller Départemental, et de

M. Cordier, député des Ardennes.

Par Guy LÉPINE

L'« île du château » ou l'origine des bains en Meuse

Entre les deux guerres, bon nombre de personnes résidant à Haybes, mais aussi de Fumay venaient les mois d'été se baigner en Meuse dans un endroit dénommé « l'île du château » en raison de l'existence passée d'un château fort qui fut détruit par les troupes du roi Henri II en juillet 1554.

Ce lieu-dit essentiellement constitué de près permettait un accès facile à la rivière, mais aussi la pratique de jeux de plein air.

Cette fréquentation aquatique des années trente, donna l'idée à Henri-Joseph LEPINE, alors menuisier-ébéniste installé rue du Moulin (maintenant rue Edmond Dromart) de fabriquer et louer une dizaine de barques. Très vite, vu l'engouement constaté pour ces activités nautiques et dans l'esprit de développer le tourisme local, le président du syndicat d'initiative de l'époque, Marcel RENSON avec l'appui de la municipalité et de son maire Louis BOUVART, proposa à Henri- Joseph LEPINE de réfléchir à un projet de baignade en Meuse... projet qui ne tardera pas à se concrétiser, puisque les travaux commencèrent dès l'été 1933 et furent réalisés en 10 mois.

Les travaux à réaliser :

1. Aménagement du bassin :

Creusement et aménagement d'une grenouillère demi-elliptique avec plancher flotteur destiné à séparer les bassins, équipée :

- D'un toboggan pour enfants, et d'un toboggan pour adultes.
- De barrières flottantes délimitant le grand bain.
- D'un mât de Beaupré.
- D'un plongeoir haut.
- D'un plongeoir bas.

2. Construction des locaux d'accueil :

- D'un bâtiment vestiaire.
- De 4 cabines pour femmes.
- De 4 cabines pour hommes.
- D'un bâtiment destiné à la petite restauration.
- Une terrasse avec barrières.
- De w.-c.

Le début des travaux : le creusement de la grenouillère

À cette époque, rares étaient les engins de travaux publics. Les seuls outils : la pelle, la pioche et la brouette furent uniquement utilisées.

Il s'agissait de creuser une grenouillère, c'est-à-dire un bassin peu profond réservé aux enfants et aux élèves nageurs. Ce bassin, de forme semi-elliptique devait permettre une hauteur d'eau à l'entrée de 0,40 m et de 1,20 m à l'aplomb du perré de la Meuse. Les terres de déblais stockées sur le reste du terrain et mises en forme serviront à recevoir les bâtiments, qui de ce fait ne seront pas atteints par les inondations.

La grenouillère en cours de creusement ▾

C'est dans une terre rendue très lourde par les infiltrations de l'eau de la Meuse que le creusement respectant une technique très spécifique, s'effectua, accompagné d'un pompage manuel incessant qui a ainsi permis la progression des travaux.

Henri-Joseph LEPINE profita de l'hiver rigoureux 1933-1934 pour assurer la jonction de la grenouillère avec la Meuse. La Meuse était alors en chômage, chômage rendu nécessaire par les fortes gelées. La glace recouvrait les eaux de la rivière, à la grande joie des enfants.

Mais ces fortes gelées avaient rendu la bande de terre qui séparait encore la grenouillère du lit de la rivière aussi dure que du caillou… Les coups de pioche restaient sans effets et impossible d'attendre le dégel, dégel qui se serait aussitôt accompagné de la remontée des eaux.

Après avoir sollicité l'autorisation préfectorale, Henri-Joseph LEPINE dont le service militaire s'était effectué au 3e régiment du génie dynamita cette bande de terre. L'explosif fut fourni par les carrières des Rochettes toutes proches.

Jonction avec la Meuse ▾

Vue d'ensemble des bâtiments terminés ▾

La construction du bâtiment et des cabines

C'est à la fin de l'hiver 1934 que débuta la construction de ces infrastructures. La construction d'abord du bâtiment principal, puis des cabines. Ce n'est que l'année suivante qu'un local dédié aux vestiaires fut mis en place, adossé au bâtiment principal.

Afin de parfaire l'accès, plusieurs tonnes de sable furent étendues sur la terrasse et les berges de la grenouillère.

L'année 1935 vit la fin de l'aménagement par :

- Le prolongement du terre-plein par une terrasse en bois.
- La plantation de peupliers en bordure de la grenouillère et du terrain jeux.
- La mise en place de balançoires.
- Tables avec parasols et chaises à claire-voie meubleront cet espace extérieur.

L'inauguration : 5 août 1934

Une grande fête nautique, placée sous la présidence du Maire de Haybes et du Président du syndicat d'initiative, lança officiellement le 5 août 1934 l'activité des bains en Meuse à Haybes. Ce fut la première « fête de l'eau ».

Avec le concours des clubs nautiques de Carignan, Charleville, Givet, Mézières et Revin et rehaussée par la prestation de l'harmonie de Haybes placée sous la direction de Jules SULIN, cette manifestation rassembla plusieurs centaines de personnes. En outre, les archives photographiques de l'époque montrent que beaucoup de spectateurs « assistaient » à ces festivités depuis la rive droite de la Meuse ou depuis la route nationale.

La presse relata en termes élogieux les moments forts de cette manifestation.

La fête nautique inaugurale de 1934 ▾

Le fonctionnement

Le contrat passé avec le SI stipulait que l'établissement de bains devait être ouvert au public du 1er juillet au 1er octobre, de 9 heures à 21 heures au moins.

Bientôt, un phonographe fonctionnant avec des piles galvaniques fut installé. C'est ainsi que chaque dimanche matin, dès 9 h 00, la cantonade pouvait écouter « la chanson des blés d'or », « la valse brune » et d'autres succès de l'époque à la grande satisfaction des riverains.

Si certains venaient pour nager, d'autres profitaient des barques et autres périssoires.

Les accompagnants s'asseyaient pour flâner ou déguster une « Cervisia » de la GBA (bière brune ou blonde de la Grande Brasserie Ardennaise de Sedan) à l'ombre des parasols, en attendant que les nageurs les rejoignent.

Afin de faire face aux appétits ouverts par la natation ou le « bon air », une petite restauration était également proposée.

Principalement les dimanches après-midi, quelques pas de danse sur la terrasse en bois au rythme des succès d'alors

Entre les 2 guerres ▾

dégourdissaient les jambes trop longtemps au repos… et le son du phonographe accompagnait les derniers flâneurs jusqu'à la tombée de la nuit et parfois un peu plus tard… flâneurs qui s'attardaient si le temps était propice, attablés devant un plat de pommes de terre ou de macédoine de légumes en salade…

Les accès à l'établissement

L'accès à l'établissement de bains était essentiellement pédestre. Un sentier sis sur la rive gauche partait de la gare pour y aboutir. Également, dans le but d'éviter un chemin trop long aux habitants des quartiers du Vivier ou de la Vinaigrerie, des navettes en barque permettaient de traverser rapidement la Meuse. Il suffisait alors que les candidats à la traversée se manifestent par des signes convenus, et quelques minutes plus tard, une barque venait les chercher.

La barque était également utilisée pour l'approvisionnement en boissons (bière, limonade, jus de fruits) et pains de glace, achetés dans les brasseries locales. Généralement, la fin de journée était réservée à ces services.

Il fallait parfois acheminer des livraisons importantes par camion. Lorsqu'un véhicule devait se rendre sur le site de la baignade, une demande était déposée auprès de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est *(maintenant SNCF depuis 1938)*, afin que le passage à niveau soit ouvert.

Un préposé de cette compagnie assurait la sécurité lors de la traversée des voies, sachant qu'à l'époque, le trafic ferroviaire était important. Ce passage à niveau est maintenant supprimé.

Dans le dessein de faire connaître la ville de Haybes et contribuer à son développement touristique, le syndicat d'initiative fit éditer des timbres destinés à être collés au verso des enveloppes de correspondance.

Outre l'établissement de bains en Meuse, ces timbres montraient divers endroits, tels que le camp des Hesses, la grotte saint-Wladimir etc.

Dans la même logique de promotion touristique, un tampon apposé par la poste lors de l'affranchissement du courrier reprenait les points forts de la commune : *la Meuse, sa piscine, la forêt*. La piscine en Meuse était un atout qu'il fallait valoriser.

La loi du 20 juin 1936 venait d'instituer les congés payés et l'attrait pour les Ardennes allait se développer, principalement de la part des habitants de la région Nord-Pas-de-Calais.

Durant la guerre 1939-1945

Pendant la période de conflits, aucune activité des bains en Meuse bien évidemment.

Le pont de bateaux allemand et sa défense anti-aérienne ▾

Il semble simplement intéressant de souligner que les infrastructures ont été miraculeusement épargnées par les bombardements du 10 mai 1940 qui visaient la voie ferrée et la route nationale. Deux bombes sont tombées de part et d'autre du bâtiment, à quelques dizaines de mètres… l'une dans une pâture contiguë, l'autre au pied de la colline et dont l'impact est toujours bien visible en bordure de route.

L'armée allemande avait établi un pont flottant sur la Meuse, pont qui débouchait à quelques dizaines de mètres de la baignade.

Manifestement, le bâtiment d'accueil de la baignade a servi à abriter les militaires chargés d'assurer la surveillance du pont.

Le fonctionnement après la guerre

La réouverture après la guerre ne s'est faite que le 1er juillet 1947 après une remise en état des bâtiments. La guerre avait laissé des traces, particulièrement de pillages et autres vols du matériel. L'activité reprit doucement.

Une éolienne montée sur l'île assura le chargement permanent de batteries 12 Volts. Ce dispositif remplaçant les piles galvaniques permit d'acheminer l'électricité à un circuit d'éclairage du bâtiment principal et au pick-up.

Années 60 ▾

Une convention signée le 7 janvier 1955 entre le service départemental de la Jeunesse et des Sports et le propriétaire des bains en Meuse, définissait les conditions d'accès et d'utilisation de la baignade par les élèves du centre d'apprentissage de Haybes.

Cette utilisation était prévue du 1er mai au 14 juillet. Les jeunes apprentis venaient en groupe, sous la conduite et la surveillance d'un professeur pour y apprendre ou parfaire la natation.

Création d'un club nautique

L'année 1961 va voir la constitution d'un club nautique, avec pour première présidente Madame Noëlle BOUVART. Corrélativement à la mise en place de cette nouvelle association, Henri LEPINE céda les bâtiments et infrastructures à l'association.

L'évolution de la législation en matière de surveillance de baignade va obliger le CNH *(club nautique de Haybes)*, à engager un maître-nageur. Chargé de la sécurité des baigneurs, il donna également des leçons de natation.

Malheureusement, les normes d'hygiène évoluant, les bains en Meuse cessèrent toute activité de natation en 1972.

Le bâtiment resté en place fut détruit en 2010… la nature a maintenant repris ses droits au lieu-dit « l'Île du château ».

Sources et documentations photographiques: Archives privées

Dans ce numéro, nous vous faisons découvrir une partie des acteurs de la vie économique et industrielle de notre commune.

Chaque année, lors des prochains bulletins, nous continuerons à vous présenter d'autres entreprises, artisans et commerçants locaux.

ETS BARET

Les Établissements BARET ont été créés en 1949 par M. André BARET.

En 1988, après le décès de ce dernier, M. Jean-Louis MOUSSU acquiert l'entreprise, dont l'activité est l'usinage et l'imprégnation de traverses de chemin de fer et de bois d'appareil.

En 1997, la Société ICPF (Industrie et Commerce des Produits de la Forêt) située à Paray le Monial, est rachetée par M. MOUSSU. La même activité est réalisée sur ce site mais elle exécute en plus du traitement à façon (bardage, lames de terrasse, petites constructions...).

L'année 2007 voit la création de la scierie IFA (Industrie Forêts Ardennes) à Fumay afin d'agrandir l'outil de production ; elle fournit exclusivement les entreprises du groupe.

En 2012 la parqueterie NOUYRIGAT (fabrication de parquet en chêne massif) de Margut est acquise. Puis en 2015 le groupe achète la Société RICHTBERG située en Allemagne (spécialisée dans la production de traverses de chemin de fer, bois d'appareil et pièces d'ouvrages d'art).

Les chemins de fer d'États et métros européens, le pourtour méditerranéen, les industriels ainsi que les chemins de fer touristiques représentent la clientèle du groupe BARET, qui réalise une part à l'export. Il se place parmi les leaders européens du traitement de bois sous rail.

Chaque année d'importants investissements sont réalisés pour le développement du groupe.

Les cinq filiales constituent une équipe de 85 personnes. Pour accompagner la croissance du Groupe, plusieurs profils sont recrutés chaque année, allant de la production à l'administration.

À ce jour, M. Boris MOUSSU dirige le groupe.

156 rue Saint Louis - 08170 HAYBES
Site internet : www.baret.groupe-baret.com

FONDERIE HAMEL

La fonderie Hamel est située à Haybes depuis 2002 suite à un transfert de société qui existait depuis 1985 dans la région lilloise. C'est une fonderie aluminium qui emploie 10 personnes.

Cette fonderie est dite sous pression, c'est-à-dire qu'elle injecte de l'aluminium dans des moules à l'aide de machines. Elle produit des pièces en moyenne et grandes séries.

La fonderie fabrique en sous-traitance des pièces pour des fabricants de biens d'équipement (diverses pièces pour les luminaires, des boîtiers électriques, des carcasses de feux tricolores...).

Ces clients industriels sont présents dans de multiples domaines, exceptés l'automobile et l'aéronautique. La fonderie s'est spécialisée dans la fabrication des supports de plaques funéraires.

Presse 450 t

M. Jean-Michel CATEAU a cédé son entreprise début septembre au groupe Creuset de la Thiérache.

Une des sociétés de ce groupe – CT Industries – est une fonderie aluminium qui développe une technologie coquille.

Il était donc intéressant d'acquérir la fonderie Hamel qui est une technologie complémentaire.

M. Christian DOMINIAK occupe le poste de Directeur de la Fonderie CT Industries et de la Fonderie Hamel.

ZAC
47 rue de l'Espérance
08170 HAYBES
Tél. : 03 24 40 19 75

HAYBES MATÉRIAUX

Haybes Matériaux a été créé en 2004 par Messieurs Olivier DIEUDONNE et Eric JERONNE, haybois d'origine. Ils ont construit leur bâtiment de 840 m² en 6 mois ; il est placé sur une surface totale de plus de 4 000 m² qui sert au stockage des matériaux.

Après 10 ans d'efforts importants, la société a trouvé son rythme de croisière. Elle propose tous types de matériaux et matériel à destination des entreprises et des particuliers, du sac de ciment aux sacs de pellets en passant par le carrelage, la quincaillerie et beaucoup d'autres articles diversifiés. L'entreprise s'est également spécialisée dans la pierre bleue ; elle a fourni le nouveau monument, anciennement en béton, place du Général de Gaulle à Haybes, ainsi que trois fontaines fabriquées sur mesure, pour la commune d'Hargnies. Un service de livraison est également à disposition.

L'entrepôt est ouvert du lundi au samedi midi.

À ce jour Olivier et Eric sont fiers de compter plus de 500 clients répertoriés.

Zone Artisanale
Rue des Mésange
08170 HAYBES
Tél. : 03 24 27 69 43

HAYBES SALAISONS

Haybes Salaisons a été créée en 1993. M. Frédéric LORRIETTE a repris l'entreprise en 2010. L'activité est la production de charcuterie et salaisons, qui est faite essentiellement à la main avec des méthodes traditionnelles.

Les produits phares sont le boudin blanc à l'oignon, le jambon sec, le saucisson sec (le petit Haybois), la terrine hayboise. Mais l'entreprise offre un large panel de produits du terroir dont trois nouveaux qui ont vu le jour en septembre : le saucisson de cheval maison, le pâté en croûte et le feuilleté de boudin blanc.

Les débouchés de l'activité sont les restaurants, les boucheries charcuteries, les grandes et moyennes surfaces, les collectivités, les marchés du terroir, les foires et les salons gastronomiques.

L'entreprise possède 5 véhicules aux normes CE pour le transport des marchandises et les marchés. Elle investit régulièrement dans du matériel et va acquérir une nouvelle centrale de froid aux normes écologiques pour la fin de l'année.

Depuis 10 ans, 400 000 € d'investissement ont été réalisés en matériel.

L'équipe de Haybes Salaisons se compose de 10 salariés.

Zone Artisanale
23 rue des Mésange
08170 HAYBES
Tél. : 03 24 41 08 08

FEST'IN HAYBES

Crise sanitaire COVID 19 oblige...
Cette année le FEST'IN HAYBES s'est déroulé sur une seule journée. Malgré le nombre limité d'entrées fixé à 2 500 personnes,
les visiteurs étaient au rendez-vous.

Le programme était le suivant :

17 h 00 : Fabrice Falandry
19 h 00 : Same player shoot again
21 h 00 : Laura Cox Band
23 h 00 : The Defigurheads

Le feu d'artifice a clôturé cette journée qui s'est déroulée dans une bonne ambiance.

AMICALE PÉTANQUE de HAYBES

Le club Amicale Pétanque de Haybes a été créé en 1971 par Émile Manon. Il est un des plus anciens clubs des Ardennes.

Chaque année, le challenge Émile Manon se déroule place du Vivier tous les dimanches du mois d'août.

Exceptionnellement en 2020, le concours, pour la première fois en association avec la Mairie, s'est déroulé le 14 juillet et a permis à 35 joueurs de gagner des lots conjointement offerts.

En 2021 le club fêtera ses 50 ans d'existence.

Un nouveau départ pour AVENTURE ÉVASION

Association historique de notre commune, Aventure Évasion a pris un nouveau départ pour favoriser la pratique de l'activité physique. Après de nombreuses années fructueuses, le conseil d'administration du Club Nautique de Haybes/ Aventure Évasion, présidé par M. Marcel Girard, a décidé de laisser la main à une nouvelle équipe. Cette décision a été actée lors de l'Assemblée Générale du mois de mars 2020.

Une nouvelle équipe présidée par Michaël Kobusinski, s'est formée et a travaillé afin de proposer différents créneaux sportifs à destination d'un large public :

- **Lundi de 18 h 30 à 20 h 30** : Gym douce au gymnase de Haybes
- **Mercredi de 18 h 30 à 20 h 30** : Séance d'aisance aquatique à la piscine de Fumay.

Pour toute information
Tél. : 03 24 40 44 45
contact@aventure-evasion.com

- **Samedi de 9 h 00 à 12 h 00** : Créneaux multisports *canoë, VTT, marche, escalade...*

L'association redémarre avec 100 % de bénévoles, excepté la gym douce qui est assurée par un prestataire Vivien Varloteau.

Désireux de faire perdurer cette association, tous les bénévoles se sont mobilisés au cours de l'été afin de proposer des locations de canoë, VTT et trottinette tout-terrain.

Une journée portes ouvertes s'est déroulée le 29 août 2020.

Historiquement connu sous le nom de Club Nautique de Haybes, la nouvelle équipe souhaite valider le nom d'Aventure Évasion pour toutes les communications à venir.

SPECTACLE

Le premier spectacle de la saison culturelle intitulé « Garçon s'il vous plaît » a été présenté aux habitants de Haybes le jeudi 15 octobre.

Le trio de chanteurs « a cappella » a évolué au milieu des spectateurs avec une ardoise indiquant des chansons à choisir « à la carte ». Leur répertoire passait du classique, à la chanson française et aux grandes musiques de film.

Tous les spectateurs ont été ravis par cette soirée sympathique.

WAJUTSU à Haybes

La saison a été perturbée et a dû s'arrêter en mars pour reprendre début juin.

Malgré cette interruption, les pratiquants ont quand même pu passer leurs examens et ont ainsi validé leurs différents titres :

RENSHI certifiés : José GONZALEZ et RitaCORDAZZO
RENSHI : Betty LEVA et Salem ZERNOUH
3e STADE des VALEURS : Valérie SOBACO GONZALEZ
2e STADE des VALEURS :
Angélique LEPINE et Dorienne JOLLY

Les cours sont assurés par Christophe PASSEFORT « okuden shihan » (Maître)
assisté de José GONZALEZ (renshi).

La pratique du Wajutsu traditionnel permet de travailler les KATAS, la SELF-DÉFENSE, le TRAVAIL RESPIRATOIRE et ÉNERGÉTIQUE.

Les différents cours sont dispensés au dojo rue du Monument à Haybes :

Enfants : le mardi de 18 h 00 à 19 h 00

Adolescents : le vendredi de 18 h 15 à 19 h 45

Adultes : le mardi et jeudi de 19 h 15 à 20 h 45

Renseignements au 06 84 49 21 09

Wajutsu Haybes

WAJUTSU : section remise en forme

Depuis une dizaine d'années, le club de Wajutsu de Haybes a développé un cours de remise en forme, donné par Valérie Gonzalez.

Ce cours a lieu tous les lundis de 18 h 30 à 19 h 30 dans la salle du dojo, rue du Monument à Haybes ou en extérieur. Des activités diverses sont au programme : de la course à pied, de la marche, du renforcement musculaire, des haltères ou du step.

Ce cours peut accueillir jusqu'à 15 personnes. En temps normal, une dizaine de participantes est présente et pratique ces activités dans la bonne humeur.

UNION NATIONALE des COMBATTANTS
Section HAYBES-FEPIN-MONTIGNY

Après 35 ans de dévouement au sein de l'U.N.C., M. et Mme BOUCHE ont décidé à regret de passer la main et de trouver un nouveau président et une nouvelle secrétaire.

Depuis le mois de janvier dernier, l'U.N.C. est composée d'un nouveau bureau.

Il est constitué comme suit :

Président :
M. Jean-Pierre MANON

Vice-président :
M. Jean-Michel BOUSREZ

Secrétaire :
Mme Christine FERRAZ

Secrétaire Adjointe :
Mme Odile MANTEAUX

Trésorier : M. José DEFAUT

Trésorier Adjoint :
M. Lionel CLARINVAL

Les membres du comité sont au nombre de 15 et les adhérents 145.

L'association participe à toutes les cérémonies patriotiques, apporte également un soutien aux personnes malades, isolées.

Elle accompagne, conseille et oriente les personnes qui rencontrent des problèmes financiers.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, les repas du 8 mai et 11 novembre ont été annulés.

La Marche de la Paix a eu lieu le 5 septembre.

Dix personnes ont participé à cette marche qui partait de la Maison des Randonnées jusqu'à la Mission Citronnelle et ensuite à HAUTS-BUTTÉS où une messe était célébrée en l'honneur des soldats disparus lors des différents conflits.

Renseignements :
Jean-Pierre MANON
au 03 24 41 02 56

Une EXPOSITION au foyer communal

Après l'univers de Star Wars, la vie pendant la première guerre mondiale et l'univers des dessins animés de Disney, Hayb'expo est revenue cette année fin août avec pour thème : la ville à travers les arts.

Cette exposition était organisée en trois parties :

- Une partie composée de tableaux réalisés par l'association hayboise Palette d'Ardoise mettant en valeur notamment les décors ardennais.
- Une exposition de photographies prises dans différentes villes (Strasbourg, Dinan, Brugges...) réalisée par M. Liehn Guy, photographe amateur alsacien.
- Une exposition Légo, composée en partie de monuments (tour Eiffel, Tower Bridge, Taj Mahal...) et d'une rue Légo avec son parc d'attractions et son train. Le tout étant composé de plus de 70 000 briques. Cette partie d'exposition fut réalisée par M. Gruselle Timéo et M. Liehn Christian.

Hayb'expo vous donne à nouveau rendez-vous en août prochain avec pour thème « le fantastique : rencontre avec les elfes et les dragons » et notamment une exposition tournée vers la suite des films de Peter Jackson : Le seigneur des anneaux.

Si certains d'entre vous souhaitent participer à cette exposition, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Société de pêche AAPPMA La Liberté

Au cours de l'année 2020, l'AAPPMA a réussi à organiser 2 lotos (janvier et mars), mais malheureusement 4 ont été annulés suite à la crise sanitaire.

Le 27 mars, le rempoissonnement a eu lieu ; il comprenait 90 kg de sandre, 30 kg de brochet, 30 kg de gardon et 75 kg de carpe, suivi d'environ 30 000 brochetons relâchés dans la Frayère.

Le 27 mai, la société de pêche a installé un ponton au nom de Jean WYBO dont l'inauguration a été réalisée au mois de juin.

Enfin, le 26 juillet, la brocante de la pêche a rassemblé plus de 70 exposants.

CLUB de FOOT

Malgré une année 2020 particulière, le football club de Haybes et son école de foot Haybes Fumay Hargnies Fépin n'ont pas baissé les bras face au Covid.

Privés des terrains durant une bonne partie de l'année, cela n'a pas empêché les jeunes et les bénévoles d'œuvrer comme chaque année pour des causes qui leur sont chères.

Voici quelques-unes de leurs belles actions :

1 Participation de jeunes joueurs, dirigeants et parents au chantier citoyen du cimetière de Fumay.

2 Collecte et livraison de mobilier à Bogny pour la famille victime de l'incendie de leur maison.

3 Collecte et livraison de téléviseurs pour les résidents de l'EHPAD des Hauts-Buttés lors du premier confinement.

Trois journées de ramassages d'ordures en forêt. Une fois lors du

traditionnel stage d'été du FCH, une autre fois lors de l'évènement national Vrai Foot Day (en partenariat avec le magazine So Foot) et une fois avec l'ASLH d'Hargnies.

4 Collecte de jouets et de tétines en association avec Stars de Champagne qui la redistribue dans les services pédiatriques du département (avec comme partenaire la pharmacie La Jolie Rose de Haybes pour la collecte).

Le football club de Haybes a également soutenu l'AFM téléthon avec la remise d'un chèque lors du tournoi d'hiver 2019-2020 et a appelé à donner massivement son sang lors des sessions organisées à Haybes et Fumay par l'amicale des donneurs.

L'école de football a mis en place des devoirs à la maison, soutenus par la fédération française de football, durant le premier confinement, avec des exercices sur fond de football.

Depuis peu, les jeunes joueuses et joueurs des catégories 5-6 ans apprennent le langage des signes, permettant de donner une place à chacun.

Enfin, le FCH avait pour projet la création d'un tournoi de la citoyenneté et de la solidarité pour mai 2020, qui a malheureusement dû être annulé. Ce tournoi devait accueillir une dizaine d'associations comme la ligue contre le cancer, le Téléthon, Stars de Champagne, l'amicale du don du sang, etc. et chacune des équipes de jeunes joueurs devaient assister, entre chaque match, à des sessions de sensibilisation sur tous les stands de ces derniers. Nul doute que ce n'est que partie remise pour organiser ce grand évènement à une date ultérieure.

De nombreux autres projets éducatifs et caritatifs devraient voir le jour dans les prochains mois.

Fort d'une mobilisation bénévole exceptionnelle, le FCH continuera de véhiculer ses valeurs de plaisir, respect, engagement, tolérance, entraide et solidarité, tout en participant à l'économie locale avec plusieurs milliers d'euros dépensés dans les commerces de proximité.

NOS ASSOCIATIONS

ACTIVITÉ PHYSIQUE HAYBOISE
Présidente: Ginette Defaut
Tél.: 03 24 41 69 67

AMICALE du SANG
Présidente: Odile Manteaux
Tél.: 03 24 40 40 91

AMICALE PÉTANQUE
Président: Olivier Dieudonné
Tél.: 06 45 89 34 57

ARDENNES HAYBES FOREST RANDO
Président: Jean-Louis Léoni
Tél.: 06 17 81 26 67

ARTS et LOISIRS
Présidente: Ginette Defaut
Tél.: 03 24 41 69 67

ASMUP 08
Association Soins Médicaux Usagers de la Pointe 08
Tél.: 06 47 06 02 21
asmup08@free.fr

AVENTURE ÉVASION
Président: Michaël Kobusinski
Tél.: 03 24 40 44 45
http://www.aventure-evasion.com

FOOTBALL CLUB
Président: Christian Gilles
Site internet: http//fchaybes.footeo.com/actualite-page5.htlm

HARMONIE
Président: Benoît Sonnet
Tél.: 03 24 41 21 29

JEUNESSE HAYBOISE
Présidente: Évelyne Clarinval
Tél.: 03 24 41 18 66

AMICALE des SAPEURS-POMPIERS
Président: Pierre Damien Manon

JUMELAGE HAYBES-POYNTON
Présidente: Dominique Flores
Tél.: 06 33 93 25 17

PALETTE D'ARDOISE
Présidente:
Marie-Line Villeval-Drozières
Tél.: 06 72 79 50 85

PÊCHE LA LIBERTÉ
Vice-président: Guillaume Gernelle
Tél.: 06 95 82 32 35

POKER CLUB de HAYBES
Président: Jean-Luc Oro
PokerClubHaybes@sfr.fr

REVIN HAYBOISE TENNIS de TABLE
Président: Régis Douce
Tél. 06 11 77 74 06

800e SECTION des MÉDAILLÉS MILITAIRES
Président: Jean-Bernard Rose
Tél.: 03 24 40 43 91

WA-JUTSU/CSACH
Président: Christophe Passefort
Tél.: 06 84 49 21 09
Passefortchris@orange.fr
WA-JUTSU Haybes

SOUVENIR FRANÇAIS
Président: Jean-Louis Blondel
Tél.: 03 24 41 13 89

UNION CHASSE de HAYBES
Président: Xavier Masuy
60 rue Madame de Cormont
08170 Haybes
Tél.: 06 45 50 35 14

Départs en RETRAITE

Trois membres du personnel communal ont quitté leurs fonctions au cours de l'année 2020.

Dominique BOURGEOIS, après 22 ans au sein de la commune en tant qu'agent polyvalent au service technique, a pris sa retraite le 1er janvier 2020.

Gaëtan JOLLY a fait valoir ses droits à la retraite le 1er novembre 2020. Il a terminé sa carrière en qualité de chef de service de la police municipale après 25 ans au service de la commune.

Christine DESTRÉE est entrée comme agent d'entretien de la mairie le 1er décembre 1979 et a quitté ses fonctions le 31 décembre 2020.

Une bonne retraite à tous.

BIBLIOTHÈQUE

Pendant le confinement, les lecteurs assidus ont pu continuer à profiter de leur passion.

En effet, la Bibliothèque municipale proposait aux adhérents de venir retirer les livres sur rendez-vous.

Puis, au cours du deuxième confinement, après réservation par téléphone, Virginie apportait les livres à domicile.

POMPIERS

Au mois d'octobre, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Fumay et Haybes a fait un don à l'association Roseau, qui vient en aide aux enfants atteints de leucémie ou d'un autre cancer, soignés à l'hôpital américain de Reims.

En présence d'un membre et du représentant de l'antenne ardennaise, les hommes du feu ont offert un chèque d'un montant de 500 €. Cela leur tenait à cœur car des enfants des communes de Haybes et Fumay ont déjà bénéficié des actions de cette association active.

ACTION BONS CADEAU

En cette fin d'année particulière, le Maire et le Conseil Municipal ont offert un bon cadeau à chaque foyer Haybois. Cette initiative a été possible grâce aux économies réalisées suite à l'annulation des différentes festivités, à cause de la crise sanitaire.

Cette action avait également pour objectif de soutenir les commerçants du village, qui ont réalisé des bons constitués de colis ou de prestations diversifiées.

Afin de distribuer ces bons, un tirage au sort a été organisé du 18 au 21 décembre au Foyer Communal.

74 % des habitants se sont déplacés à cette occasion.

Les bons non tirés au sort seront distribués au CCAS, aux personnes de moins de 75 ans dont le conjoint avait reçu un colis, aux parents d'élèves pour l'organisation d'une tombola, aux personnes ayant participé aux maisons illuminées, aux maisons de retraite de Fumay et Hauts-Buttés ainsi qu'aux personnes qui se rendront au don du sang début février.

Un bilan sera fait au mois de juin pour connaître le retour des bons cadeau auprès des commerçants.

CCAS

COLIS de noël

C'est avec plaisir que les habitants âgés de plus de 75 ans, ont reçu à nouveau cette année, un colis de Noël.

Pour la première fois, les enfants des classes de CM1 et CM2 ont créé à cette occasion une carte de vœux personnalisée jointe au colis.

Rappel des RÈGLES d'URBANISME

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- Création de 2 à 20 m² de surface de plancher *(extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin...)*.
- Ravalement.
- Modification de façade.
- Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante.
- Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux).
- Changement de destination de locaux existants.
- Construction ou modification de clôture.
- Les adjonctions de parements.
- Les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²).
- Construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables *(Condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques...)*, dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.
- Peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine.
- Changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie *(tel que passage de volets classiques aux volets roulants)* ou de matériau *(par exemple du bois au PVC)*.
- Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- La construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²).
- Le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...).
- La construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Qu'est-ce qu'un PLAN d'AMÉNAGEMENT ?

Le document d'aménagement :

▸ C'est un document de référence de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt rédigé en concertation avec le propriétaire dans le respect du schéma régional d'aménagement.

▸ Il est élaboré par l'ONF en contrepartie du Régime Forestier.

▸ Il prévoit la gestion de la forêt pour une durée comprise généralement entre 15 et 20 ans.

▸ Il fixe les objectifs pour la forêt en vue d'atteindre un équilibre sylvicole qui permettra de lisser les recettes et dépenses en ayant régulièrement des peuplements jeunes, adultes arrivant à maturité.

▸ Il est validé par un Arrêté Préfectoral de Région.

Si on veut simplifier :

L'aménagement est un document papier que l'on peut assimiler à un guide ou un mode d'emploi de la forêt.

On y décrit et on y analyse les sols, les peuplements forestiers, les éléments environnementaux, l'infrastructure routière et les données cynégétiques.

Une fois, les grandes options sylvicoles retenues, un programme de récoltes de bois (recettes) et un programme de travaux sylvicoles (dépenses) sont réalisés.

Un bilan financier prévisionnel est également établi.

Travaux de l'année 2020 :

Remise en état de la piste de la Féluy.

Plantation dans la parcelle 38 en mélèzes et épicéas.

Exploitation dans les parcelles 33 – 32 – 40 pour vente d'épicéas.

Vente de 6 000 m³ d'épicéa scolyté pour l'année 2021.

Vente de bois d'œuvre des parcelles 26-27.

Pour l'année 2021 :

Cette année, nous avons exploité les cloisonnements pour les parts d'affouage avec une moyenne de 15 à 18 stères par affouagiste.

Réalisation de deux places de dépôt.

ADRESSES UTILES

MAIRIE **03 24 41 11 36**
Ouvert du lundi au vendredi
De 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30
Fax : 03 24 41 86 36
Mail : mairie.haybes@orange.fr
Site : www.haybes.fr

POLICE MUNICIPALE **03 24 26 57 29**

GENDARMERIE **17**
03 24 41 10 21
Rue Albert Thomas - 08170 Fumay

POMPIERS **18**

CENTRE de SECOURS CONTRE L'INCENDIE **03 24 41 13 68**
57 rue St Louis - 08170 Haybes

SAMU **15**

HÔPITAL de FUMAY **03 24 36 26 00**
36 place du Baty – 08170 Fumay

PHARMACIE DE GARDE **3237**

CABINET MÉDICAL
43 rue du Rivage – 08170 Haybes

Médecin :
Dr Véronique Goffe **03 24 42 06 77**

Sophrologue :
Nadine De Paoli **03 24 41 02 21**

INFIRMIER **03 24 42 19 70**
Rémi Lourdez
26 place du Vivier – 08170 Haybes

CABINET KINÉSITHÉRAPEUTES **03 24 29 28 81**
Vanessa Florès – Alexandre Wafflard
Aurore Delaire – Pauline Tournay
37 rue du Rivage – 08170 Haybes

PHARMACIE LA JOLIE ROSE **03 24 41 11 56**
Valérie Anne Rousselle
1 rue du Rivage – 08170 Haybes

TAXI

RIVES de MEUSE **03 24 41 15 45**
Rue du Rivage – 08170 Haybes

GRADEL **03 24 42 24 33**
3 Lieu-Dit Les Bois – 08170 Haybes

GROUPE SCOLAIRE Marie-Louise DROMART **03 24 41 14 67**
Directrice Céline Montreuil
Rue Bizet – 08170 Haybes

COLLÈGE Les AURAINS **03 24 41 11 20**
Rue Anatole France - 08170 Fumay

SAAME MORAYPRÉ **03 24 41 11 35**
Établissement Médico éducatif
21 rue du 24 Août – 08170 Haybes
Mail : saame-moraypre@gmail.com

CLIP **03 24 41 26 78**
21 rue du 24 Août – 08170 Haybes
Mail : clip08@wanadoo.fr
Site : www.ardennesmaisonsnature.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE **03 24 54 79 19**
Rue André Cunin – 08170 Haybes
Accueil : Lundi – mardi – jeudi - samedi :
8 h 30 – 12 h 00
Mercredi : 8 h 30 – 12 h 00 – 14 h 00 – 17 h 00
Vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 – 16 h 30 – 18 h 30

PRESSE **06 89 72 36 50**
Correspondant l'Union/l'Ardennais
Karine Dominé

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE **03 24 54 79 19**
Rue André Cunin – 08170 Haybes

Accueil :
Mardi et vendredi : 14 h 00 – 17 h 30
Mercredi : 9 h 00 – 12 h 00 – 14 h 00 – 17 h 30
Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

DÉCHETTERIE des DZIVAGES **03 24 41 12 02**
ZI rue des Mésanges – 08170 Haybes

Accueil :
du mercredi au vendredi : 13 h 30 – 18 h 00
Mardi et samedi :
9 h 00 – 12 h 00 – 13 h 30 – 18 h 00

ÉCOLE de MUSIQUE MUNICIPALE
Directeur Quentin Gruselle
Renseignements : 06 30 31 28 03

ÉCOLE de FOOT CANTONALE
Directeur Eymeric Le Breck
75 rue Mme de Cormont – 08170 Haybes
Tél. : 03 24 41 49 18

OFFICE de TOURISME COMMUNAUTAIRE **0810 810 975** **03 24 42 92 42**
Place du Château
08320 Vireux-Wallerand
Mail : info@valdardennetourisme.com
Site : www.valdardennetourisme.com

ASSISTANTE SOCIALE **03 24 40 12 13**
Sur rendez-vous : Maison des solidarités
Allée du 8 Mai 1945 – 08500 Revin

CONSULTATION des NOURRISSONS **03 24 40 12 13**
Centre Social et Culturel
Rue Francis de Pressencé – 08170 Fumay

CCARM **03 24 41 50 90**
29 rue Méhul – 08600 Givet

TAXI à la CARTE
Dossier ACCESS (aide aux étudiants)
Les dossiers sont à retirer en Mairie